

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 619)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF20

présenté par  
M. Labaronne, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« défini au »,

le mot :

« du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.